SCP HLM SAVOISIENNE HABITAT
400 Rue de la Martinière – BASSENS
73025 CHAMBERY Cedex
Tél : 04 79 33 37 45
Mail : infos@savoisienne.com

Règlement de consultation

Renouvellement partiel de la flotte automobile

Fourniture de 5 véhicules neufs en location longue durée (LLD)
Hybrides non rechargeables ou 100 % électriques

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Date et heure limites de remise des offres : Jeudi 17 décembre 2026 à 17 h 00

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE		
	Objet	Marché de Fournitures et de services : Renouvellement partiel flotte automobile - Fourniture de 5 véhicules neufs en location longue durée (LLD) hybrides non rechargeables ou 100 % électriques
	Acheteur	Société Coopérative de Production HLM SAVOISIENNE HABITAT – 400 Rue de la Martinière – 73000 BASSENS.
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Délai de validité des offres	3 mois
	Délai de demande de renseignements complémentaires	Les renseignements complémentaires doivent être demandés au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres.
	Variantes	Facultatives
	Clauses sociales	Sans
	Clause et critère environnementaux	Oui
	Durée LLD	36 mois
	Nombre de lots	2
	Négociation	Oui
	Livraison	Au siège social de Savoisienne Habitat
	Profil acheteur	http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	**P 4**
1.1 Objet	P 4
1.2 Lieu de livraison	P 4
1.3 Procédure de passation	P 4
1.4 Décomposition de la consultation	P 5
1.5 Modalités de soumission aux lots	P 5
1.6 Sous-traitance	P 5
2 - Conditions de la consultation	P 5
2.1 Durée du marché	P 4
2.2 Délai de validité des offres	P 5
2.3 Modalités de règlement	P 5
2.4 Délai de livraison	P 5
2.5 Exécution des prestations	P 5
2.6 Variantes	P 5
2.7 Négociation	P 5
3 – Composition et modalités de retrait du dossier de consultation	**P 5**
3.1 Composition du dossier de consultation	P 5
3.2 Modalités de retrait du dossier de consultation	P 5
3.3 Dispositions particulières	P 6
4 - Dossier à produire par le candidat	**P 6**
5 - Date et conditions de remise des plis	**P 6**
6 – Attribution du marché	**P 7**
7 – Critères de choix de l'offre	**P 7**
8 – Dispositions particulières	**P 7**
9 - Renseignements complémentaires	**P 7**
10 – Litiges et différends	**P 8**

Préambule
La Société Coopérative de Production HLM SAVOISIENNE HABITAT **travaille depuis plus d'un siècle en faveur de l'accession sociale à la propriété et au déploiement de la gestion locative sociale**. Spécialiste reconnu, SAVOISENNE HABITAT a des compétences multiples : à la fois **aménageur, promoteur, constructeur et gestionnaire immobilier.**

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 Objet
La présente consultation concerne le renouvellement partiel de la flotte automobile de Savoisienne Habitat et a pour objet la fourniture de 5 véhicules neufs en location longue durée LLD hybrides non rechargeables ou 100 % électriques.

Le titulaire du marché aura également la charge de l'ensemble des prestations de services associées telles que listées et définies au cahier des charges des clauses administratives et techniques particulières (CCATP).

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire pour l'ensemble des véhicules faisant l'objet de la présente consultation, conformément aux quantités et aux caractéristiques techniques définies dans le cahier des clauses administratives et techniques particulières (CCATP).

Dans le cadre de la présente consultation, le candidat devra obligatoirement proposer une offre comprenant **à minima trois (3) véhicules distincts par motorisation**, répondant aux caractéristiques et exigences définies dans le cahier des charges, dans le cadre d'une prestation de location longue durée (LLD).

1.2 Lieu de livraison des véhicules
Société Coopérative de Production HLM SAVOISIENNE HABITAT – 400 Rue de la Martinière – 73000 BASSENS.

1.3 Procédure de passation
La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

1.4 Décomposition de la consultation
Le présent marché est décomposé en deux lots distincts :

- Lot 1 : **Véhicules neufs hybrides non rechargeables**

Fourniture de véhicules équipés d'une motorisation thermique associée à une motorisation électrique, dont la batterie se recharge automatiquement par le fonctionnement du véhicule sans nécessiter un raccordement à une borne extérieure.

- Lot 2 : **Véhicules neufs 100 % électriques**

Fourniture de véhicules fonctionnant exclusivement à l'énergie électrique.

1.5 Modalités de soumission aux lots
Les candidats ont la possibilité de présenter une offre soit pour un seul des deux lots, soit pour les deux lots.

Chaque lot fera l'objet d'une offre distincte établie à l'aide des modèles de tableau de consultation des offres (TCO) joint en annexe du présent.

Les candidats souhaitant soumissionner aux deux lots devront présenter une offre complète et conforme pour chacun des lots concernés.

Il est précisé que les candidats ne sont pas tenus de répondre à l'ensemble des lots. La soumission à un seul lot ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de l'offre.

1.6 Sous-traitance
En cas de sous traitance, seule la prestation de lavage des véhicules pourra être sous-traitée.
L'offre devra indiquer la dénomination, la qualité du sous-traitant qui l'exécutera à sa place ainsi que les modalités d'exécution de la prestation.

2 - Conditions de la consultation

2.1 Durée du marché
Le contrat de location longue durée sera conclu pour une durée de 36 mois à compter de la livraison effective de chacun des véhicules.

2.2 Délai de validité des offres
Le délai de validité des offres est fixé à 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

2.3 Modalités de règlement
Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures au siège de Savoisienne Habitat.

2.4 Délai de livraison
La livraison des véhicules étant prévue de manière échelonnée, les délais devront être conformes au calendrier de livraison défini dans le CCATP.

2.5 Exécution des prestations
La date de début d'exécution des prestations par le titulaire du marché prend effet à compter de la date effective de livraison de chaque véhicule. L'exécution des prestations est conclue pour une période de 36 mois.

2.6 Variantes
Les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, proposer des variantes, qui devront être présentées distinctement de l'offre de base. Les variantes devront porter sur le mode d'acquisition et de financement des véhicules, en alternative à la solution de location longue durée (LLD) prévue dans l'offre de base. Elles devront permettre une comparaison objective avec l'offre de base et respecter les exigences minimales définies dans les pièces du marché.

Toute variante devra préciser notamment le mode d'acquisition ou de financement proposé, les conditions financières associées, le coût global de la solution sur la durée considérée, les modalités de mise à disposition et de propriété des véhicules, les prestations incluses et celles restant à la charge de Savoisienne Habitat, ainsi que les éventuelles incidences contractuelles, financières et opérationnelles de la solution proposée.

Savoisienne Habitat se réserve la possibilité de retenir l'offre de base ou une variante, sous réserve de leur conformité aux exigences du marché.

2.7 Négociation
Savoisienne Habitat a prévu la possibilité de négocier mais se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations. Il est donc dans l'intérêt des candidats d'optimiser son offre dès la remise de celle-ci.

Savoisienne Habitat se réserve la possibilité de procéder à une phase de négociation avec au minimum les 2 candidats les mieux placés et ayant remis une offre recevable. Les candidats retenus seront reçus au siège de Savoisienne Habitat. Les soumissionnaires non retenus seront informés par mail.

Après négociations, Savoisienne Habitat retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le présent règlement. Les soumissionnaires évincés seront informés du rejet de leur offre par courriel ou via la plateforme.

Savoisienne Habitat peut décider à tout moment de mettre un terme à la négociation. Il en informe tous les candidats admis à négocier par écrit.

La négociation a pour objet d'optimiser l'(es) offre(s) sans pouvoir modifier les clauses substantielles du contrat. Elle peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. La négociation peut prendre différentes formes (échanges écrits de proposition ou entretiens).

3 – Composition et modalités de retrait du dossier de consultation

3.1 Composition du dossier de consultation
Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- ➔ Le présent règlement de consultation
- ➔ Le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (C.C.A.T.P.)
- ➔ Les modèles de tableau de consultation des offres (TCO)
- ➔ L'acte d'engagement
- ➔ Le modèle de mémoire technique
- ➔ Les dispositions relatives à la protection des données à caractère personnel

3.2 Modalités de retrait du dossier de consultation
Ce dossier de consultation est mis à disposition des candidats gracieusement par voie électronique :

- Soit sur le site de Savoisienne Habitat à l'adresse suivante : https://www.savoisienne.com/appels-doffres

- Soit sur le profil acheteur de Savoisienne Habitat à l'adresse suivante :
  http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

3.3 Dispositions particulières

Savoisienne Habitat se réserve le droit d'apporter des modifications au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Il est recommandé à tout candidat de consulter régulièrement la plateforme ou le site afin de s'assurer qu'il bénéficie des dernières modifications éventuelles. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

4 - Dossier à produire par le candidat

Dans le cadre de son offre, le candidat devra produire un dossier complet comprenant :

N°	Description
1	**L'acte d'engagement** (**annexe 1**) : ce document doit être dûment rempli. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché sera tenu de le dater et signer, ou de le faire dater et signer par la personne habilitée à engager la société.
2	**Offre financière détaillée par véhicule établie via les tableaux de consultation des offres (TCO) (annexe 2 HNR et annexe 3 ELEC).** Les fiches techniques détaillée de chaque véhicule devront être obligatoirement fournies.
3	**Mémoire technique (annexe 4)** Le mémoire technique devra préciser : a) les modalités de service après-vente : garanties (durée, contenu), procédures et conditions de maintenance, gestion des pannes, disponibilité des pièces détachées, délais d'intervention, ainsi que les exclusions de garantie b) La démarche de développement durable et les actions menées en faveur de l'environnement (indicateurs de consommation énergétique, émissions, dispositifs de recyclage des batteries, prise en compte du cycle de vie du véhicule). c) la liste des équipements de sécurité et de confort et autres d) les délais et modalités de livraison
3	**Le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières** (C.C.A.T.P.) dûment paraphé et signé
4	Un dossier de candidature comprenant : • Une présentation de l'entreprise et de son organisation commerciale et technique. • Une présentation de son service après-vente avec les coordonnées d'un interlocuteur dédié • Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée justifiant que le candidat satisfait aux obligations fiscales et sociales et qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de soumissionner.

Autres documents à annexer si le candidat :

➔ Est en redressement judiciaire : la copie du jugement prononcé à cet effet

➔ Toute pièce que le candidat estime de nature à appuyer sa candidature

Si Savoisienne Habitat constate que des pièces ou des informations dont la production était réclamée sont absentes ou manquantes, elle peut demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature dans un délai identique pour tous. Les dossiers demeurés incomplets à la suite d'une demande de compléments seront éliminés.

Tous les documents fournis par les candidats seront rédigés en langue française, les prix exprimés en euros. Les montants hors taxes et toutes taxes devront être impérativement indiqués. Si les documents fournis par un candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

5 - Date et conditions de remise des plis

Les plis doivent être remis au plus tard à la date et l'heure mentionnées en page de garde du présent document. Les plis déposés postérieurement seront considérés comme étant hors délai et par conséquent non recevables.

L'ensemble des pièces sera déposé par voie dématérialisée sur le site :
http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Copie de sauvegarde

Il est rappelé que le candidat peut, s'il le souhaite, faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des offres soit par voie postale ou par mail. Le support contenant la copie de sauvegarde transmis à

Savoisienne Habitat doit porter la mention " copie de sauvegarde – Consultation de fourniture de véhicules neufs en LLD ".

6 – Attribution du marché

Au terme de la procédure, Savoisienne Habitat demandera au candidat retenu de lui retourner l'acte d'engagement dûment rempli, daté et signé par la personne habilitée à engager la société si cela n'a pas été fait lors du dépôt de son offre.
Savoisienne Habitat informera par courriel le candidat retenu de la décision d'attribution du marché. Les soumissionnaires évincés seront informés du rejet de leur offre également par courriel.

7 – Critères de choix de l'offre

Savoisienne Habitat attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères énoncés ci-après :

Critères	**Pondération**
Coût global de l'offre	**50 %**
Le prix est apprécié en fonction du prix fixé par le soumissionnaire dans la proposition financière. Le coût global pourra notamment intégrer : • Le prix d'acquisition. • Le coût des équipements complémentaires. • Le coût énergétique estimé. • Les coûts d'entretien et de maintenance. • Les coûts des extensions de garanties • Le coût des pneumatiques. • Les garanties et extensions proposées. • La valeur résiduelle estimée du véhicule.	
Qualité de services associés et des relations contractuelles	**25 %**
Accompagnement, modalité et délai de livraison, conditions de garantie et maintenance, service après-vente et assistance, services complémentaires, solutions de recharge pour les véhicules électriques	
Valeur technique de l'offre et équipements	**15 %**
Performance environnementale	**10 %**
Démarche en matière de protection de l'environnement (indicateurs de consommation énergétique, émissions de CO_2, dispositifs de recyclage des batteries, caractéristiques de la motorisation). Les éventuelles mesures complémentaires proposées par le candidat en faveur de la réduction de l'impact environnemental des véhicules. **Pour le lot n° 1 – Véhicule hybride non rechargeable :** • Émissions de CO_2 en cycle WLTP (g/km) • Consommation mixte de carburant en cycle WLTP (l/100 km) • Autonomie en mode 100 % électrique selon le cycle WLTP (km) **Pour le lot n° 2 – Véhicule 100 % électrique :** • Consommation électrique en cycle WLTP (kWh/100 km) • Autonomie électrique en cycle WLTP (km) • Capacité batterie et temps de recharge	

Les offres seront jugées sur leur pertinence économique et qualitative mais aussi sur leur transparence.

Il est expressément demandé aux candidats d'identifier les aspects confidentiels de leur offre et notamment ceux relevant des secrets techniques et commerciaux. A défaut, les informations communiquées seront réputées non confidentielles.

8 – Dispositions particulières

Si au terme de la consultation, un candidat est informé que son offre est retenue, il ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni élever aucune réclamation dans l'hypothèse où Savoisienne Habitat ne passerait pas avec lui le marché correspondant, quand bien même la mise au point de son offre aurait nécessité la réalisation d'études complémentaires. En effet, Savoisienne Habitat se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

9- Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours **avant** la date limite de remise des plis, une demande écrite soit

1 - par courriel soit à :

- Ghyslaine ENGEL par mail à l'adresse suivante : gengel@savoisienne.com
- Julie DUBOIS par mail à l'adresse suivante : jdubois@savoisienne.com

2 - par l'intermédiaire du profil d'acheteur de Savoisienne Habitat dont l'adresse URL est la suivante : http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com

10 – Litiges et différends

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de CHAMBERY est compétent en la matière (PLACE DU PALAIS DE JUSTICE 73000 CHAMBERY).